

Réunion du Conseil municipal
Séance ordinaire du 12 août 2019
Ordre du jour

Ordre du jour

1. Ajout, s'il y a lieu
2. Adoption

Questions du public ne faisant pas l'objet de correspondance

Procès-verbal du 8 juillet 2019

1. Commentaires
2. Adoption

Urbanisme et développement économique

1. Compte-rendu de la rencontre du CCU (22 juillet 2019)
2. PIIA
 - a. 40, rang Saint-François Ouest
 - b. 42, rue du Roy
 - c. 56, Vieux Chemin
 - d. 25, rue Guillot
 - e. 153, route 138
 - f. 75, rue du Roy
3. Adoption de règlement
 - a. #19-259-1 décrétant des travaux de 1 338 000 \$ et un emprunt maximum de 1 338 000 \$ pour la réfection d'une partie du réseau d'aqueduc municipal sur la route 138 (segments A086 à A118-1) d'une longueur d'environ 875 mètres
4. Demande d'aide financière
 - a. Fonds pour l'infrastructure municipale de l'eau (FIMEAU)
 - b. Programme de réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM)
5. Acquisition de gré à gré et/ou par expropriation – développement Girard et Thibault
6. Autorisation de dépenses
 - a. Directives de changement – projet de rénovation des espaces municipaux
7. Autorisation de paiement
 - a. Mise aux normes du système de désinfection de l'eau potable pour cinq résidences desservies par le Puits Bertrand

Dossiers généraux

1. Changement de lieu
 - a. Tenue des séances du conseil
2. Politique de soutien aux loisirs
 - a. Précision sur les modalités
3. Augmentation de la marge de crédit
4. Octroi de contrats/mandats
 - a. Processus de recrutement

- b. Entretien ménager
- 5. Embauche de personnel
 - a. Agent de service aux citoyens
- 6. Autorisation de passage
 - a. À vélo pour le TACO

Comptes payés et comptes à payer

- 1. Analyse, s'il y a lieu
- 2. Entérinement et adoption

Varia

Période réservée au conseil

Rapport des comités
Questions et remarques des membres du conseil

Questions du public sur les sujets à l'ordre du jour

Levée de la séance

Nancy Sirois
Directrice générale & secrétaire-trésorière

Préparé le 8 août 2019
Modifié le xx 2019